Régisseur - Technicien | Régisseuse - Technicienne de spectacles

Un mélange de technique et d'art du spectacle

Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?
Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?
L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

Vous assurez la conception, la préparation, la maintenance et le bon déroulement d'une représentation d'un point de vue technique.

Vous êtes donc responsable des différents éléments tels que le son, la vidéo, les lumières ou le plateau. Vous veillez à leur efficacité et leur qualité en respectant les indications données lors des répétitions. Vous coordonnez les solutions techniques en réponse aux exigences de sécurité, aux demandes des artistes et aux fiches techniques des spectacles.

Pour finir, vous apportez des solutions adaptées pour améliorer la performance des installations.

Pour tout cela, vous devez posséder une bonne culture théâtrale et scénique.

Journée type

Pour commencer, vous participez au repérage des lieux. Vous fixez l'horaire des réunions de production, des répétitions, du tournage et de l'enregistrement des séquences. Ensuite, vous dressez la liste des ressources matérielles et humaines nécessaires.

Vous effectuez également les démarches concernant les différentes demandes d'autorisation. Vous réservez les salles ou les studios et gérez les locations de matériel.

En cours de tournage ou tout au long de la préparation du spectacle, vous veillez au respect du programme et ajustez les horaires si besoin. Vous adaptez également les fiches techniques en fonction des demandes.

360°
Visite de l'atelier

Au bout de trois ans de formation, vous pouvez choisir de :

- Vous installer comme indépendant

- Travailler comme salarié dans un théâtre, une entreprise événementielle
- Vous perfectionner dans une technique de régie particulière (son, lumière, vidéo, plateau)

Qualités

Quelles qualités devez-vous posséder pour être régisseur-technicien de spectacles ?

Vous devez être résistant, astucieux, débrouillard et respectueux des règles de sécurité.

Quelles qualités développerez-vous pendant votre formation ?

Vous allez développer le travail d'équipe, votre sens relationnel, vos talents de négociateur et vos dons d'organisateur. Vous aurez également acquis des compétences en gestion.

Détails sur la formation:

Horaire:

L'horaire repris ci-dessous est à titre indicatif et est susceptible d'être modifié :

1e année :

- Lundi 14h - 21h30
- Samedi 9h30 - 17h

2e année :

- Lundi 14h - 21h30
- Samedi 9h30 - 17h

3e année :

- Lundi 14h - 21h30
- Samedi 9h30 - 17h

Programme:

1ère chef d'entreprise (268h)

- Organisation de l'espace et des métiers de la régie (64h)
- Organisation du plateau (64h)
- Organisation de l'éclairage (32h)
- Eléctricité (28h)
- Organisation du son (48h)
- Organisation de la vidéo (24h)
- Analyse critique personnelle d'une organisation de spectacle (8h)

2ème chef d'entreprise (256h)

- Réalisation du plateau (32h)
- Réalisation de l'éclairage (48h)
- Réalisation du son (48h)
- Réalisation de la vidéo (20h)
- Présentation des objectifs du TFE (8h)
- Séminaire régies (24h)
- Droit et assurances (22h)
- Gestion commerciale (10h)
- Comptabilité et fiscalité (36h)
- Analyse critique personnelle d'une réalisation de spectacle (8h)

3ème chef d'entreprise (256h)

- Qualité entrepreneuriale (8h)
- Droit et assurances (16h)
- Comptabilité et fiscalité (28h)
- Conception plateau (44h)
- Conception éclairage (36h)
- Conception son (36h)
- Conception vidéo (16h)
- Régie générale et gestion spécifique (28h)
- Séminaire "conduite de spectacle" (32h)
- Analyse critique des rédactions des TFE (12h)

Organisation

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 26 à 30 heures par semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8 à 12 heures par semaine).

Pratique en entreprise

Vous devrez être occupé dans la profession pour laquelle vous vous formez, soit :

- En concluant une convention de stage rémunéré avec une entreprise formatrice
- En étant sous contrat de travail dans le métier pour lequel vous vous formez
- En bénéficiant d'un stage non rémunéré avec le nombre d'heures de pratique minimum obligatoire si vous êtes dans l'impossibilité de répondre à l'une des deux situations reprises ci-dessus.

Le référent stage est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

Certification

A l'issue de la formation, l'apprenant obtient un diplôme chef d'entreprise "Régisseur-technicien de spectacles" homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'un certificat de gestion. Ces titres donnent l'accès à la profession pour les métiers protégés.

DETAILS SUR LA FORMATION

Diplôme chef d'entreprise Régisseur-technicien de spectacle et certificat de gestion

Prix: 325 euros par an

Durée: 3 ans

Pratique en entreprise obligatoire pour chaque année de formation

Plus d'informations : 0800 85 210 – info@efp.be

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accompli au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date ET répondre à l'une des conditions suivantes :
• 4ème année secondaire réussie dans l'enseignement général, technique ou artistique (CESI/CE2D)
• 6ème année secondaire réussie dans l'enseignement professionnel (CE6P ou CQ6P)
• Certificat d'apprentissage
• Examen d'admission aux conditions générales (CESI/CE2D)